

Mise en examen ubuesque et totalitaire de Marine au royaume d'Ubu-Macron ...

écrit par Cril17 | 1 mars 2018



Révoltons-nous !

Cette justice pourrie, ça suffit !!

Nous vivons dans un pays où la justice se comporte comme un Etat totalitaire dans l'Etat !!!

Antiislam.

JUSTICE – Marine Le Pen a été mise en examen ce jeudi pour avoir relayé des photos d'exactions de Daech sur Twitter en décembre 2015.

A l'heure de l'information en temps réel et du règne des réseaux sociaux, un tweet a toujours vite fait d'en chasser un autre. Mais ceux postés par Marine Le Pen le 16 décembre dernier ne passent pas. La présidente du Front national a été mise en examen ce jeudi pour avoir publié sur Twitter des photos montrant des exactions violentes de Daech.

Ces tweets étaient alors censés répondre à la radio RMC, que

la présidente du Front national avait accusée d'établir un "parallèle ignoble" entre son parti et le groupe terroriste. Deux ans plus tard, la justice française a obtenu du bureau de l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, ayant permis cette mise en examen. Dans cette affaire, elle risque (en principe et au maximum) trois ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende.